

DOCUMENTS—(Suite.)	ORDONNÉS.	PRÉSENTÉS.
134. <i>Dépenses imprévues</i> :—Etat des paiements faits et portés à ce compte. (<i>Pas imprimé</i> , 161.) (<i>Documents No. 20.</i>)	Par acte	64
135. <i>Exposition de Vienne</i> :—Rapport des commissaires. (<i>Pas imprimé</i> , 240.)	Adresse 162	189,254
<i>Quais :</i>		
136. Correspondance relative à la location des quais en bas de Québec, etc.	Adresse 118	—
137. Correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer de Vermont central, au sujet de la construction de quais vis-à-vis St. Jean, Québec.	Adresse 282	—

DOUANE, DROITS :—Voir *Subsides (Voies et moyens.)*

DOUANE :—Voir *Documents*, 18, 20.

DROITS :—Voir *Excise, Exportation, Importation, Licences, Pétrole, Timbre, Subsides. (Voies et moyens.)*

DUNCAN, CITÉ DE :—Motion pour une adresse demandant la correspondance au sujet de règlements qui astreignent les navires canadiens à faire escale à la cité de Duncan, dans le détroit de M. chinaw, et des droits de tonnage imposés sur les navires canadiens dans les ports des États-Unis; retirée, 86.

ELECTIONS :

1. Bill concernant les élections des députés aux Communes (hon. M. Dorion), 20, Motion pour 2^{me} lecture; débats en résultant ajournés, 89. Lu 2^e fois; renvoyé à un comité général, 108. Examiné, 113, 128, 198. Amendements faits en comité adoptés; Bill réimprimé tel qu'amendé, 198. Renvoyé de nouveau à un comité général; examiné et de nouveau amendé; adopté; amendement à la motion pour 3^{me} lecture; lu 3^{me} fois et passé, 229. Par le Sénat avec des amendements, 349. Examinés et adoptés, 349. S. R., 359. (37 Vic., ch. 9.)
2. La Chambre se forme en comité sur certaines résolutions concernant les honoraires qui seront accordés aux élections; résolutions rapportées; adoptées; renvoyées au comité général du bill, 196.
3. La Chambre en comité sur une résolution relative aux dépenses des officiers rapporteurs; résolution rapportée; adoptée; renvoyée au comité général du bill, 198.
4. Bill pour pourvoir à l'élection des députés par le scrutin (M. Tremblay), 125. Retiré 291.
5. Bill pour pourvoir à la votation compulsoire aux élections; retiré, 291.